

Les navires seraient sous l'administration des colonies, mais se joindraient à la flotte impériale en cas de guerre.

J'ai été heureux de voir que lord Charles Beresford s'accorde avec la politique énoncée dans la résolution adoptée par la Chambre le 29 mars dernier. Je suis heureux de constater que le Gouvernement a cru devoir prendre une détermination au sujet de la politique adoptée à cette occasion, et je vois qu'il adhère strictement aux termes de cette résolution. L'opinion paraît partagée dans le pays sur la manière de participer à la défense navale, mais je ne crois pas que la députation puisse être partagée, vu son unanimité lors de l'adoption de la résolution.

Je n'ai pas de vues bien arrêtées sur ce sujet. On propose comme moyen terme une contribution en argent, mais ce procédé sent trop la féodalité, ce régime dont nous nous sommes éloignés depuis des siècles.

Je crois que le Canada ferait bien de ne pas se hâter, de former le noyau de sa propre marine pour la protection de ses côtes et pour ses propres fins, libre de coopérer avec la marine impériale advenant le cas de nécessité. Je ne doute pas que la question soit discutée lorsqu'elle sera soumise à la Chambre, et il est possible qu'ayant plus de renseignements, nous pourrions plus facilement exprimer nos opinions.

L'histoire, monsieur l'Orateur, nous donne de nombreux exemples d'alliances qui ont été contractées entre les nations pour s'entraider et se protéger mutuellement, pour repousser les attaques des nations étrangères et pour se prêter main-forte en temps de guerre.

Comme ces alliances ne reposent sur aucun autre fondement plus solide que la crainte d'une part ni sur d'autre sentiment plus noble que la haine d'autre part, si l'on excepte ce sordide instinct de l'égoïsme qui poussait souvent l'ambitieux à convoiter le territoire d'un voisin faible et inoffensif, elles se disloquaient quand l'intérêt personnel ou les circonstances demandaient de nouvelles combinaisons; et les pays aujourd'hui ligués ensemble cherchaient le lendemain de nouveaux alliés afin de conquérir le territoire et de réaliser la ruine de leurs amis de la veille.

Le système énoncé par le gouvernement libéral dans le discours du trône ouvre dans l'histoire de l'humanité un nouveau chapitre tout palpitant d'intérêt: la Grande-Bretagne, la nation la plus progressive du monde, entourée de sa forte et robuste progéniture, puis par quatre autres nations pleines de vigueur, d'avenir et dotées de ressources infinies: le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du sud, liguées dans une quintuple alliance, pour assurer la protection et les libertés politiques de la ra-

M. KYTE.

ce britannique dans toutes les parties du monde. Dans cette alliance, ni la crainte ni la haine ni la cupidité n'ont droit de cité. Cimentée qu'elle est par les liens du sang et de la parenté ethnique, par le culte voué aux institutions britanniques et par le souvenir des nobles gestes accomplis par la Grande-Bretagne pour alléger les fardeaux de l'humanité opprimée dans tous les pays du monde et sous tous les cieus, cette alliance repose sur une base indestructible.

Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur d'appuyer la motion de mon honorable collègue, le député de Berthier (M. Ecrément) proposant la présentation d'une humble adresse à Sa Majesté.

M. R. L. BORDEN: Avant d'aborder l'étude de la motion présentée à la Chambre, je tiens tout d'abord à me faire ici l'interprète de mes collègues de gauche et je veux exprimer leurs sympathies à l'endroit de la famille et des amis du docteur Wilbert McIntyre, ancien député de Strathcona, qui par son urbanité, son esprit de loyauté et l'aménité de son caractère s'était fait des amis de tous ses collègues, tant de la gauche que de la droite. Me faisant ici l'interprète de mes amis de la gauche, et en même temps, j'en suis convaincu, de tous les députés de la droite, j'offre à la famille et aux amis de notre regretté collègue, feu le docteur McIntyre, nos plus sincères et cordiales sympathies. Sa mort crée un grand vide dans cette Chambre et elle est en même temps une perte nationale; car, aux nobles dons de la nature dont il était doué et que je viens de mentionner il joignait de remarquables aptitudes et de grandes connaissances; travailleur infatigable, il se vouait sans relâche à l'étude de toutes les grandes questions d'intérêt public dont la Chambre était saisie.

Monsieur l'Orateur, je tiens à offrir mes sincères félicitations à l'honorable député (M. Ecrément) qui a proposé la présentation de l'adresse à Son Excellence, et cela en termes vraiment éloquents. Je présente aussi mes félicitations au député de Richmond (M. Kyte) qui a également prononcé une remarquable harangue, ne donnant guère prise à la critique.

Quant à la prospérité dont il a été question, j'observe que la note dominante du discours placé cette année dans la bouche de Son Excellence, offre une différence assez caractéristique avec celle de la session écoulée.

L'an dernier Son Excellence nous signalait l'existence d'une crise commerciale mondiale, qui fatalement devait franchir les frontières de notre pays. L'enseignement qui se dégagait de l'universalité de cette crise commerciale, c'est que tout gouvernement eût été dans l'impuissance d'en interdire l'accès au Canada. Or, cette année, il n'est point question dans le discours du trône de la prospérité mondiale qui règne